

Séance du 9 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Syndical dûment convoqués, se sont réunis en la salle des Colombiers à Blossesville, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

Nombre de délégués :

en exercice : 44
présents : 26
votants : 26

Présents : Jean François ALIGNY, Karine BATISTELLA, Jean Pierre CANU, Alain COUROYER, Joël DESCHAMPS, Christophe DUBOSC, Philippe DUFOUR, Noël GODEFROY, Daniel LEGROS, Olivier MATEUF, Bruno PAULMIER, Jean Paul RENAUX, Bernard TAILLEUX, Pascal VANIER, Laurent BOUDIN, Dominique BOUGON, Jean Christophe DALLE, Didier BELLIERE (2), Philippe COTE, Martine PORET (2), Mathilde ROUSSEL (2), Claude ROUSSIGNOL, Hervé LECLERQ

Excusés : Frédéric LEJEUNE, Bruno PICARD, Jean Jacques THOMAS, Pierre Yves MENAGER

Date de convocation :

1^{er} juillet 2021

Absents : Emmanuel BOUST, Luc CLAEYSSENS, Yves GUERIN, Grégory BAR, Serge BOUST, Pascal CAPRON, Philippe LARCHEVEQUE, Etienne LARDANS, Olivier LECONTE, Christian LEROUX, Magalie WENDLING, Ludovic HOUX, Gérard TIERCELIN

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut donc valablement délibérer.

DELIBERATION N°2021- 20 : AIDE AU FINANCEMENT POUR L'IMPLANTATION DE MISCANTHUS

Le miscanthus est une plante herbacées vivaces de la famille des graminées. En Seine-Maritime, le programme INNOBIOMA porté par la Chambre d'agriculture pérenne, a testé la mise en place de cette culture en remplacement des bandes enherbées, pour limiter les ruissellements et l'érosion, favoriser l'infiltration. Les expérimentations ont montré qu'on pouvait obtenir avec le miscanthus des résultats similaires à ceux d'une parcelle en herbe. Le programme Innobioma a permis de préciser l'itinéraire technique et d'aider à l'organisation de la filière, la plantation de miscanthus nécessitant du matériel spécifique.

Le syndicat a été sollicité par un agriculteur de la commune de Héberville, M. Régis OLIVIER. Ce dernier, suite à un incendie d'une stabulation, et dans un contexte de pénurie de paille, envisage un nouveau système de paillage de ses vaches laitières, à base de miscanthus. Cette culture serait implantée sur 2 ha de prairies faiblement productives. M. Régis OLIVIER a présenté son projet devant la commission agriculture-environnement du 23 mars 2021. Il a sollicité une aide à la plantation du miscanthus, comme cela se fait sur certains autres bassins versants, le coût d'implantation étant de l'ordre de 2000 à 3000 €/ha. La plante reste ensuite en place, entre 10 et 15 ans.

La commission, lors de sa réunion du 13 avril 2021, a décidé de soutenir ce projet car il correspond à une démarche innovante et permet d'avoir localement une vitrine pour cette nouvelle culture, intéressante d'un point de vue hydraulique (entre autres). Elle propose donc de financer la plantation du miscanthus, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire dédiée à la plantation de haies hydrauliques. Elle réserve son soutien aux zones ayant un impact sur les phénomènes de ruissellement et d'érosion, soit une surface de 0,5 ha (fond de talweg et bordures de parcelles) à Héberville. La plantation du miscanthus fera l'objet d'une prestation de la part de la Chambre d'agriculture pour la fourniture des rhizomes et le prêt de la planteuse.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la démarche de M. Régis OLIVIER
- **CHARGE** Monsieur le Président de signer une convention avec l'EARL OLIVIER
- **AUTORISE** Monsieur le Président à verser une aide à l'EARL OLIVIER correspondant à 80% du montant HT de la plantation pour une surface de 0,5 ha.

Fait à Blossesville,
Le 9 juillet 2021,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS
VERSANTS DU DUN ET DE LA VEULES
Espace Multi Services
40 rue Charles Lescane
76740 Fontaine le Dun